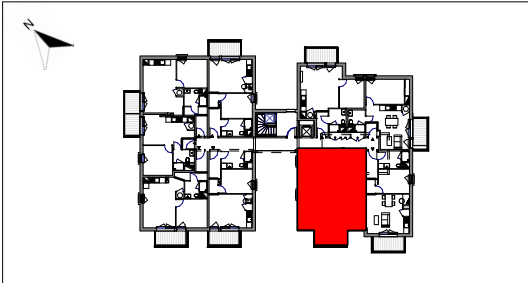




Avenue Président Roosevelt 44250 Saint Brevin



Bâtiment **C**
Appartement **C304**
Type T3
Niveau 3ème Etage

Séjour/ cuisine 25.24 m²
Chambre 2 10.13 m²
Chambre 1 12.00 m²
Entrée 6.29 m²
SdE 3.50 m²
WC 1.88 m²

Surface totale 59.04 m²

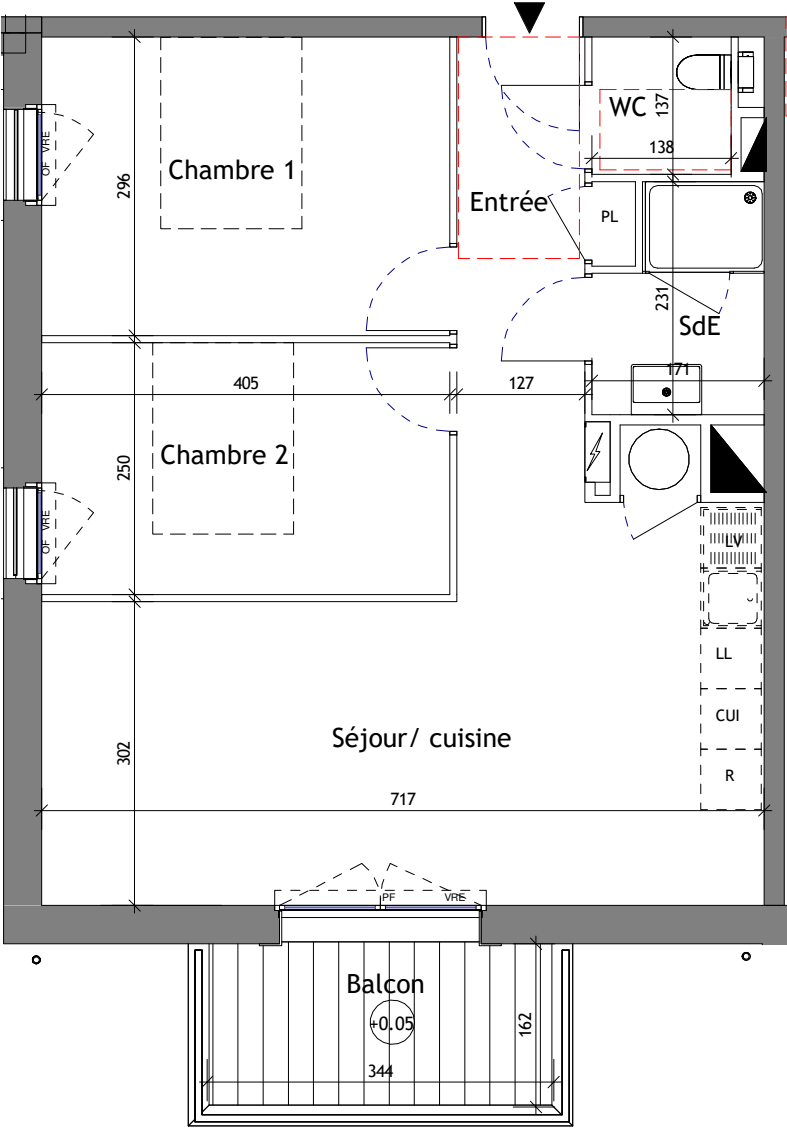
Balcon 5.56 m²



Nota: Les surface des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calpinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.



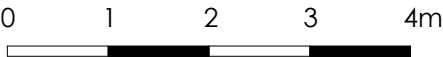
DATE DE DERNIERE MISE A JOUR: 27/11/2025



CUI
R

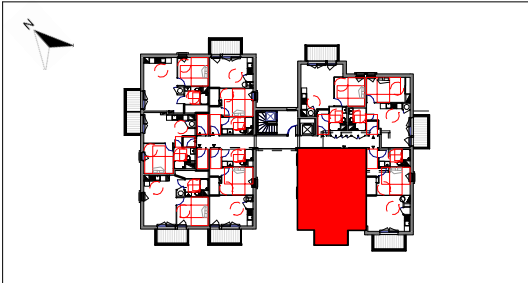
Légende

- Soffite / Faux-plafond
- Hauteur Sous Plafond de 2.50m sauf indication sur le plan
- Fenêtre fixe
- Porte-fenêtre
- Ouvrant à la française
- Volet roulant / Volet Roulant électrique
- Pare-vue
- Placard
- Gaine Technique
- Tableau Électrique
- Lave Vaisselle
- Cuisson
- Réfrigérateur
- Lave linge
- Fenêtre de toit





Avenue Président Roosevelt 44250 Saint Brevin



Bâtiment **C**
Appartement **C304**
Type T3
Niveau 3ème Etage

Séjour/ cuisine 25.24 m²
Chambre 2 10.13 m²
Chambre 1 12.00 m²
Entrée 5.87 m²
SdE 3.96 m²
WC 1.88 m²

Surface totale 59.08 m²

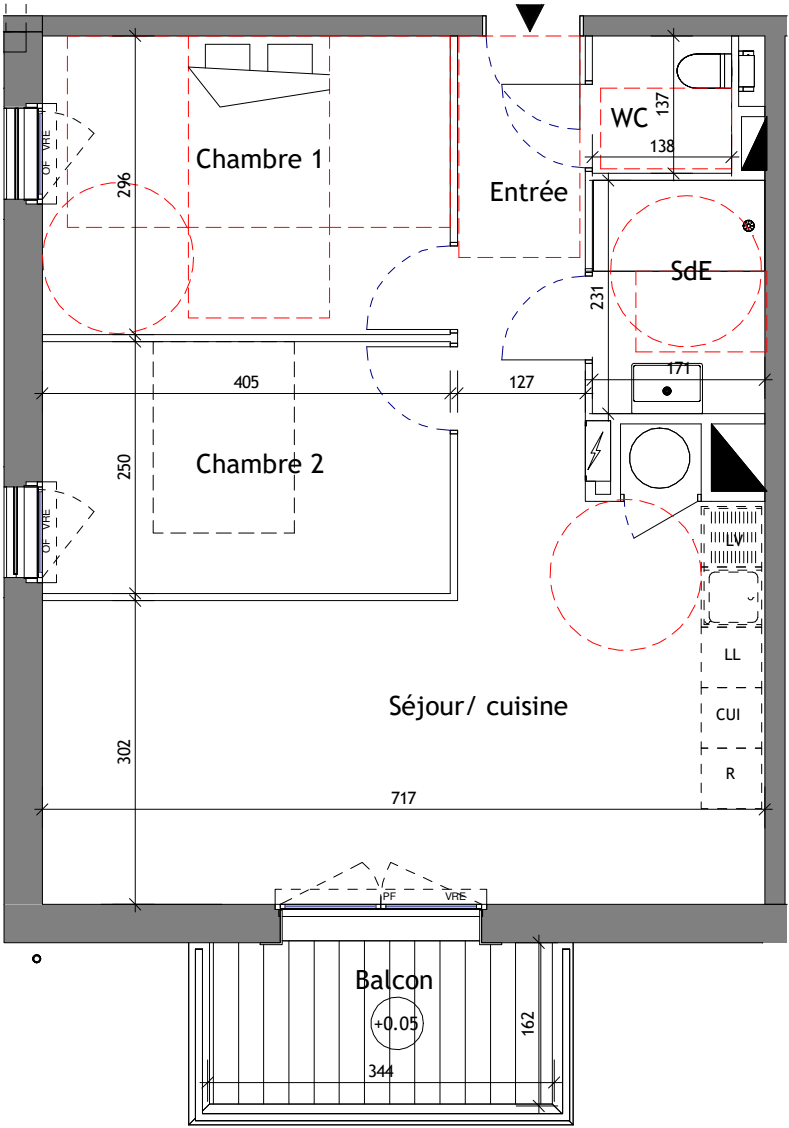
Balcon 5.56 m²



Nota: Les surface des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le colpinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'ameublement est également indicatif.



DATE DE DERNIERE MISE A JOUR: 27/11/2025



Légende

- Soffite / Faux-plafond
- HSP
- F
- PF
- OF
- VR / VRE
- P-V
- PL
- Gaine Technique
- Tableau Électrique
- LV
- CUI
- R
- LL
- Fenêtre de toit